

Module 3

GESTION TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Objectifs d'apprentissage

Le module de formation sur la gestion technique du bâtiment fournira aux participants une meilleure compréhension de la construction et du fonctionnement des bâtiments de copropriété. Un survol des législations applicables à la construction et à l'entretien de bâtiment sera réalisé. Par la suite, seront expliquées quelles sont les différentes étapes d'un projet de construction/réparation/rénovation et qui sont les intervenants clés du milieu.

Contenu

- Identifier les responsabilités et obligations des gestionnaires de copropriétés à l'égard de la gestion technique du bâtiment;
- Identifier les codes applicables aux différents types de bâtiments et comprendre leur mise en application;
- Comprendre le processus d'un projet de construction/réparation/rénovation et identifier les intervenants clés dans un tel projet;
- Identifier les principaux éléments constitutifs d'un bâtiment, comprendre leur fonctionnement et être en mesure d'identifier les signes d'une problématique et savoir quel intervenant impliquer.

Les éléments traités en détail

- Structure du bâtiment
- Enveloppe et toiture
- Fondations et aménagements extérieurs
- Systèmes électriques et mécaniques (HVAC, ascenseur, etc.)
- Plomberie et systèmes d'urgence
- Parc de stationnement
- Donner un aperçu des solutions possibles à l'aide d'études de cas et identifier quelles mesures de prévention auraient permis d'éviter le problème.

Approche analytique

Le cœur du cours repose sur une série de séances portant sur chacun des éléments constitutifs d'un bâtiment (fondations, structure, enveloppe, toiture, systèmes mécaniques, électricité, etc.) tous abordés selon une approche analytique avec études de cas à l'appui :

- Fonctionnement de l'élément et détail standard
- Identification des problématiques typiques
- Diagnostic et analyse
- Solutions envisageables
- Éléments de planification et de prévention permettant d'éviter ou de mitiger le problème